

La CGB compte sur une remontée des prix en 2021

© 11/12/2019 | 👤 Delphine Jeanne • 📰 Terre-net Média

Après deux années difficiles suite à la sortie des quotas, la filière betteravière française est dans le rouge. Si la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB) constate un assainissement du marché, l'amélioration ne devrait pas être effective avant 2021 sur les prix payés aux producteurs. Désireuse de tirer les leçons de la crise, notamment des quatre fermetures d'usines, l'organisation a également travaillé sur un plan de filière et attend des engagements du ministre sur le sujet.



La CGB estime que les prix payés aux producteurs de betteraves devraient remonter en 2021.
(©Pixabay)

En amont de son assemblée générale annuelle, prévue le 17 décembre, la CGB a fait le point le 11 décembre sur la campagne 2019 et le **marché du sucre**, après deux années difficiles, en lien avec la fin des **quotas** mais également en raison des conditions climatiques. Si les surfaces sont en baisse à 451 000 hectares, contre 483 000 en 2018, les rendements sont meilleurs que l'an dernier (85,5 t/ha en moyenne, contre 83 l'année dernière) tout en restant en deçà des moyennes à long terme. La production accuse le coup des accidents climatiques extrêmes, avec des semis tardifs et **des pluies abondantes qui rendent l'arrachage difficile**. La récolte devrait, au final, avoisiner les 38,6 Mt.

La CGB alerte également sur « la menace accrue du charançon qui remonte vers le nord », un véritable sujet quand on sait que cette problématique « a mis à genoux la filière autrichienne », indique Pierre Rayé, directeur général de la CGB.

Lire : [Le rendement moyen serait de 86 t/ha, selon Tereos](#)

Des revenus toujours en berne

« L'ensemble de la filière est dans le rouge, avec un revenu entre - 300 et - 500 euros de l'hectare », alerte Franck Sander, président de la CGB. Sans compter qu'en cette **première année sans néonicotinoïdes**, les alternatives trouvées présentent, pour les producteurs, un surcoût allant jusqu'à 100 euros l'hectare. Une difficulté supplémentaire pour les betteraviers français, d'autant plus que 13 pays européens bénéficient de dérogations à l'utilisation de ces produits.



Pierre Rayé et Franck Sander, respectivement directeur et président de la CGB (©Terre-net Média)

Pour 2019/2020, les prix devraient encore « être en léger recul », explique Pierre Rayé, soit un peu en-dessous des 23 €/t de la dernière campagne. Cependant, la CGB estime qu'un rebond est possible : le marché mondial consomme aujourd'hui plus de sucre qu'il n'en produit, ce qui se fait sentir au niveau du prix. L'amélioration est visible depuis six mois sur le marché spot, et commence à se faire sentir dans le prix payé. « On estime que 2020 va être encore compliqué, car les entreprises qui sont dans le rouge doivent rattraper, mais il devrait y avoir une amélioration en 2021 », explique Franck Sander. La CGB table ainsi sur un retour des prix au-dessus de 25 €/t.

Lire également :

>>> [Sucre : après une crise historique, le secteur espère voir le bout du tunnel](#)
>>> [Tereos réduit sa perte nette semestrielle grâce à une amélioration du marché](#)
>>> [Les céréaliers au chevet de Cristal Union](#)
>>> [Sucre : une sortie de crise dont les contours restent à dessiner](#)

Des incertitudes demeurent cependant en raison du **Brexit** - l'Angleterre étant l'un des principaux clients de la France - et du projet d'accord UE/**Mercosur**, qui prévoit un quota de 180 000 tonnes de sucre à droit nul. Au niveau français, la vigilance s'impose sur le sujet du **bioéthanol**, une production qui soutient fortement la filière betteravière grâce à une augmentation de la consommation. Cependant, les producteurs redoutent la pression du gouvernement pour réintroduire les dérivés de l'huile de palme dans le dispositif fiscal des biocarburants. « Or, les objectifs d'incorporation actuels pour 2020 et 2021 ont été établis sous hypothèse d'absence de l'huile de palme », alerte le directeur de la CGB.

Lire aussi : [Les producteurs de bioéthanol font grise mine](#)

Contractualisation et plan de filière

Dans ce contexte, la CGB a réfléchi, avec l'interprofession, à la **mise en place d'une stratégie de filière**. « On est un des seuls pays à baisser les surfaces et à subir la fermeture de quatre sucreries. Il faut que l'on trouve quels leviers actionner pour redonner confiance à la filière » et « contrer la fuite en avant de la restructuration » explique Franck Sander.

Lire aussi :

>>> [Sucrerie de Bourdon : avec l'ultime récolte de betteraves, la fin d'une identité auvergnate](#)
>>> [Saint Louis Sucre : accord avec les syndicats sur le plan social](#)

Déposé il y a environ deux semaines au ministère de l'agriculture, ce plan propose des actions pour renforcer la **compétitivité**, diversifier les marchés (**méthanisation**, valorisation des **pulpes**, produits biosourcés...) de façon plus poussée, investir pour favoriser l'export... Et il soulève également la question de la valorisation du sucre « made in France », dans un contexte porteur.

« Les transitions sont rapides, brutales, il faut mettre les moyens », explique le président de la CGB, qui attend « de vraies réponses » de la part du ministre, notamment à l'occasion de l'assemblée générale de l'organisation, le 17 décembre.

Lire également : [la France, toujours championne de la production de sucre en Europe](#)

Cette assemblée générale sera également le moment choisi par la CGB pour aborder un sujet délicat, celui de la relation entre coopération et syndicalisme, d'autant plus qu'avec la fermeture de deux des sucreries de Saint Louis Sucre, la coopération transformera, à terme, près de 90 % des betteraves françaises. Or, les relations entre coopératives et producteurs se sont révélées quelque peu houleuses ces derniers temps, pour diverses raisons comme les problèmes de gouvernance interne ou le non respect des prix annoncés...

Voir également : [les griefs évoqués à ce sujet par la Coordination rurale à l'occasion de son dernier congrès](#)

Si Franck Sander se garde bien de citer les groupes et les problèmes rencontrés, attendant la table-ronde du 17 décembre pour aborder la thématique de front avec les responsables coopérateurs, il insiste en tout cas sur la nécessité de « redonner confiance » en matière de **contractualisation**. « Les promesses de prix n'ont pas été tenues jusqu'au bout, que ce soit en groupe privé ou en coopérative, il faut des perspectives claires données avant les semis, et des règles transparentes de partage de la valeur », ajoute le président de la CGB. L'assemblée générale sera donc l'occasion d'en discuter concrètement avec, entre autres, le président de Coop de France, le président de Cristal Union, et le président du conseil de surveillance de Tereos...